



PARIS, VIII
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,36 - 524,45

LE FIGARO

84, Grande-Rue, 84

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

SÉANCE SOLENNELLE DE LA Société des Sciences à LILLE

La Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille a tenu hier, dimanche, à deux heures après-midi, en la salle de la Société Industrielle, sa séance solennelle annuelle de distribution des prix.

La séance était présidée par M. Augustin Fauchille, président de la Société, qui était entouré des membres du bureau et de la plupart des sociétaires.

Suivent l'usage, M. Fauchille a parlé d'un sujet traitant dans le cadre de ses travaux, de la commune de Valenciennes, intéressante et documentée sur le Livre Roisin, code du vieux droit lillois, qui constitue dans l'histoire générale du vieux droit français un titre glorieux pour la cité.

Le Livre est certainement un des plus anciens recueils de coutumes écrites qui aient paru en France. Son auteur, Jehan Roisin, était à la fin du XIII^e siècle, clerc de la Ville, c'est-à-dire un de ses avocats-conseils.

Le Livre est certainement un des plus anciens recueils de coutumes écrites qui aient paru en France. Son auteur, Jehan Roisin, était à la fin du XIII^e siècle, clerc de la Ville, c'est-à-dire un de ses avocats-conseils.

Le Livre est certainement un des plus anciens recueils de coutumes écrites qui aient paru en France. Son auteur, Jehan Roisin, était à la fin du XIII^e siècle, clerc de la Ville, c'est-à-dire un de ses avocats-conseils.

ADVENIAT REGNUM TUUM
Nouveaux reconstructions comme notre
Souverain Seigneur et Maître et comme
Dieu suprême de la Patrie française.

L'Or,
L'Encens
et
La Myrrhe

BOITE D'AUJOURD'HUI
par ROGER DE CONDÉ

L'abbaye d'exil — une vieille bâtisse entourée d'eau contre laquelle on avait tant bien que mal assujéti une alle neuve en briques et moellons — émergait à peine sous le paysage morne, ses contours doublés par le crépuscule et par la brume.

Dans sa cellule, le père prieur venait d'achever la récitation de l'office, les occupations de sa charge l'ayant retenu loin du chœur ; à genoux que la pierre nue, la tête inclinée sous le capuchon de drap noir, il priait maintenant pour la France...

Le frère portier annonçait un visiteur. Le père se hâta, descendit au parloir. Un homme d'une cinquantaine d'années s'y tenait debout, le visage sévère, les paupières boursouffées, les cheveux grisonnants...

— J'ai trop aimé l'or, disait-il. Je n'ai travaillé, je n'ai lutté, je n'ai vécu que pour lui. Pour en amasser plus et plus encore, j'ai ruiné des familles, j'ai été injuste, cruel, j'ai fait souffrir...

— Dieu vous accueille en notre sainte maison ! dit le prieur. Et levant vers le ciel ses mains jointes, il ajouta : — Soyez béni, Seigneur, ô Vous qui permettez qu'en cette veillée d'Épiphanie, un peu de l'or de la France soit déposé à vos pieds.

La nuit maintenant était complète. Après la collation, le prieur était rentré dans sa cellule. Là-haut, le vent soufflait en tempête, tordait les branches mortes, inclinait

vers les vitres la caresse des ramilles. En bas, l'eau de l'étang clapotait contre les murs.

Et de nouveau, un coup fut frappé. Le frère annonçait un second visiteur. Le teint pâle — une pâleur de faim et de froid — le désordre de la toilette, l'affaiblement de tout l'être surtout révélait la course longue, à travers la campagne et la nuit, infiniment lasse, la voix disait :

— J'ai voulu la gloire, je l'ai voulu de toutes mes forces, je l'ai voulu à tout prix... Pour l'acquiescer, j'ai flatté les passions humaines, la vanité des pots, le vice et le lucre. Dieu m'avait fait le don d'exprimer avec des mots vagues les grandeurs et les beautés de la pensée. J'ai profané ce don : j'ai dit avec des mots bas les vulgarités de la matière. J'ai souillé ma plume... e. mon âme. Et la gloire est venue. Je suis célèbre, envié, fêté, louangé.

— Dieu vous accueille en notre sainte maison ! dit encore le prieur. Et les mains tendues vers le malheureux comme en un geste de miséricorde et de secours :

— Suivez-moi, ajouta-t-il, et montons offrir à l'Enfant de la Crèche, l'encens qui n'appartient qu'à Lui seul.

Le moine avait passé la nuit en prière. Il lui semblait que quelque chose de grand allait survenir qui serait à la gloire du Maître. Dehors, l'aube de l'Épiphanie pointait. Contre la porte de chêne surmontée d'un nom de saint, un troisième coup fut frappé.

Le prieur l'attendait. Il trouva debout au seuil du parloir, un jeune homme d'à peine vingt-cinq ans, droit et fier, ses cheveux blonds taillés comme ceux d'un soldat. Aucune félicitation ne marquait le visage de celui-ci ; tout en lui rayonnait la force de corps et d'âme. Et pourtant, à mesure qu'il parlait, une tristesse alourdissait son front.

— J'avais rêvé le bonheur, avouait-il, et cru le trouver, hélas ! — dans la carrière des armes. Dieu et la patrie, la vie en commun, une vie de frères qui ont le même idéal, j'y étais allé comme à une fête de chaque jour, la fête des grands devoirs et des joies fortes. Et pour avoir gardé ma foi en ce Dieu et en cette patrie, j'ai été espionné, vilipendé, traahi... Et parce que je refusais de prêter mon épée à l'infâme besogne des crocheteurs, j'ai été traité de menteur des tribunaux, accusé et condamné... Sans me plaindre, j'ai souffert tout cela, mais aujourd'hui, la mesure est pleine.

Piensement, il prit une lettre dans son portefeuille, la tendit au Père. — On m'annonce là, dit-il, que mon frère est mort d'une blessure, sur un lit d'hôpital, après dix heures d'agonie. Dix heures... Et aucun prêtre ne s'est trouvé là... Personne ne l'a visité, ni absent, lui, un chrétien fervent.

— Dieu lui-même aura consolé son serviteur, fit doucement le moine. — Je l'espère, et c'est ce qui me relève. Mais voyez-vous... vivre ainsi !... Je ne pourrais plus. Votre solitude, vos travaux, vos prières, votre vie seule enfin peut resusciter mon bonheur. Le voulez-vous ?

— Dieu vous accueille en notre sainte maison ! répondit pour la troisième fois le prieur. Mais cette fois, il ouvrit les bras et ajouta, les yeux mouillés de larmes : — Venez, mon enfant. Puis il s'en furent.

Dans l'ombre de la chapelle que trouaient seules les flammes des cierges et la chasuble d'or du célébrant, une messe matinale commençait. Déjà, près de l'autel, abîmé en des poses recueillies, les deux visiteurs

de la veille priaient côte à côte. Ils avaient commencé leur retraite en esprit de pénitence et de foi ; et maintenant, ils découvrant à Dieu les plaies de leurs âmes, lui offraient leurs vies.

Une place restait vide près d'eux. Le prieur l'indiqua à l'officier, puis d'un voix douce aux intonations plaines de sur-naturelle tendresse :

— Agenouillez-vous là, dit-il, et, en ce jour des Rois Mages, répandez aux pieds de l'Enfant divin la myrrhe de votre cœur brisé...

A l'autel, le prêtre disait : « Gloria in excelsis Deo... » Le prieur s'était retiré dans un angle de la chapelle, l'âme illuminée malgré la nuit, malgré le froid, malgré l'exil, et devant Dieu, sa joie s'épanchait en un cantique :

— Soyez béni, prieur ! Soyez béni, Seigneur, qui permettez qu'au milieu des tristesses présentes, ce reconfort nous soit donné... Soyez béni de nous avoir fait connaître que la France n'est pas vaincue, qu'elle demeure notre France chrétienne, et que le triomphe est proche, puisque mêlée à la troupe toujours fidèle, l'avant-garde des égarés revient à Vous !

ROGER DE CONDÉ.

LES MARINES DE GUERRE en 1907

De la « Croix des Marins » : La situation des grandes marines de guerre ne s'est pas modifiée depuis l'année dernière. Pour l'Angleterre, on constate une augmentation de dix unités sur les navires en service. La flotte française compte 35 torpilleurs et 3 contre-torpilleurs de plus, mais les pertes que nous avons subies ont diminué le nombre de nos grosses unités.

La marine russe essaye de réparer ses pertes, elle compte 7 contre-torpilleurs nouveaux dans sa flotte. Les Italiens perfectionnent leurs navires qui remplacent les anciens, mais leur flotte reste à peu près numériquement la même.

L'Allemagne continue à avancer à pas de géant ; sa flotte s'est augmentée cette année de 2 cuirassés 2 croiseurs protégés de 2^e classe et de 4 contre-torpilleurs. Les États-Unis augmentent aussi leur marine militaire dans des proportions très importantes ; elle s'est augmentée de 5 cuirassés et de 5 croiseurs cuirassés.

Le Japon poursuit fébrilement l'accroissement de sa flotte qui a augmenté cette année de 29 unités. Le nombre de ses vaisseaux cuirassés est passé de 11 à 15 ; celui de ses croiseurs de 9 à 10, celui de ses contre-torpilleurs de 29 à 36.

En somme, les flottes allemande, américaine et japonaise ont fait de grands progrès et chez les quatre autres nations maritimes les progrès sont peu sensibles. En général, le nombre des grosses unités n'a augmenté que peu, mais le tonnage s'accroît considérablement. De 14 à 15.000 tonnes nous voici arrivés à 20.000, et qui sait où l'on s'arrêtera ? Le cuirassé « Mastodonte » est adopté dans toutes les marines, sans exception.

Les sous-marins dont nous poursuivons toujours ardemment l'application par nos essais sur les 3 ou 400 tonneaux ne semblent pas avoir le même succès dans toutes les marines. L'Angleterre qui veut toujours être la première en tout, en construisit cependant quelques-uns. Le Japon, les États-Unis, l'Allemagne et l'Italie, font des essais dont on parle peu.

L'avenir, cependant au sous-marin quand on sera parvenu à le rendre offensif, c'est-à-dire à lui donner un tonnage qui permette des approvisionnements d'air et de combustible suffisants pour entreprendre de longues traversées, ce que nous croyons difficilement réalisable pour le moment ; nous persistons à penser que les grands sous-marins ne réussiront pas.

E. O.

Au Maroc

LES SZAAB, QUI VOLAIENT ENVAHIR FEZ, SONT RAZIÉS SUR L'ORDRE DU GOUVERNEUR.

Tanger, 5. — Obéissant à l'injonction du chef Dris-el-Mirany, gouverneur de Fez au nom du sultan Abd-el-Aziz, la tribu e Beni-Mettir, voisine de la capitale, a pénétré en armes sur le territoire des Szaab qui, en rébellion contre le maghzen, assie-

gent les portes de la capitale et coupent les routes qui y donnent accès. Les Beni-Mettir envahirent le pays qui leur était livré. Tous les villages des Szaab furent mis à feu et à sang, et leurs troupeaux enlevés.

Des murs de la ville on suivait les progrès des Beni-Mettir aux incendies qui s'allumaient, et on ne tarda pas à voir accourir vers la ville, en bandes désordonnées, les femmes, les enfants de la tribu raziée, qui venaient implorer miséricorde des autorités et les supplier de mettre fin au charbonnement. Les Szaab ont eu plus de 50 tués au cours de cette journée.

Depuis l'arrivée du pacha Abd-el-Krim-Sergul, Fez-Jedid, est rentré dans le calme, mais les portes de la ville demeurent fermées et gardées. Les Israélites ne peuvent pénétrer dans la Médina.

LE GÉNÉRAL DRUDE DONNE DES NOUVELLES DES REBELLES BATTUS A MEDIOUNA.

Paris. — Le général Drude envoie un télégramme retardé par le mauvais temps, daté du 4 janvier, dans lequel il annonce que la méhalla de Moulay Hafid se trouve chez les Sarna, qui viennent d'être battus et qui ont été contraints d'accepter les caïds de Moulay Hafid.

Moulay Hafid est retourné à Marakech pour y fêter la El Kebir. Quant à la méhalla de Moulay el Rachid, qui a été battue à la kasbah de Mediouna, elle s'est retournée sur Ben Rachid et Setach, où elle est arrivée en désordre, exténuée, après avoir été harcelée dans sa retraite par les tribus environnantes.

Les troupes sont rentrées à Casablanca en laissant à la kasbah de Mediouna un bataillon d'infanterie, une section d'artillerie et un peloton de cavalerie.

LA PAIX RENAIT A CASABLANCA

Paris. — Le 5 janvier, le colonel Boutevroux télégraphie que les familles indigènes qui s'étaient sauvées au moment du bombardement de Casablanca sont revenues en très grand nombre.

D'autre part, des tribus environnantes se sont présentées le 3 janvier pour demander l'amn.

Nous n'est toujours mauvaise. Le croiseur « Chasseloup Laubat » se tient à 50 milles de la côte.

Le général d'Amade ne peut débarquer.

DEPECHE DE L'AMIRAL PHILIBERT

Paris. — L'amiral Philibert télégraphie le 4 :

« Le Desaix » vient de mouiller à casablanca à 4 h. 30. Le temps ne s'étant pas amélioré, le général d'Amade ne pourra descendre à terre.

« Le Desaix » va partir avec un bateau de sauvetage pour porter secours à la « Vierge ».

UNE RECONNAISSANCE PARCOURT LE MASSIF DES BENI SNAËN

Paris. — Le général Lhuys indique que le 4 janvier une colonne légère, forte de deux compagnies d'infanterie, une section de montagne et un gounm, sous le commandement du colonel Felineau, a battu le massif montagneux.

Cette colonne, partie d'Aln Sfa par Kattacha et le col de Tinif, a poussé son avant-garde jusque Djiboulou-Zatal.

Elle n'a rencontré aucune résistance de la part des indigènes, qui ont intégralement effectué le versement des amendes.

L'état des troupes ne laisse rien à désirer.

Librairie de la Croix du Nord

Succursale de la Maison des Bons Romans
1, rue des Sept-Agaches
(GRANDE-PLACE) LILLE

Bons Romans

VIENT DE PARAITRE

Mme C. Péronnet. — L'héritage de Claire. Roger Dombre. — En Quenouille. B. Neuhoff. — Mon Host.

M. Aguiperse. — Le Mal du Pays. — Lequel... — Son Cœur et sa Tête. — Grande Sœur. — La Marquise Sabine. — Main d'Époux. — Les Étapes de Simone. — La Française.

Jean Bastu. — La Neuvième de Simone. Comtesse A. de Beaumont. — Les 29 jours d'un Chanoine.

M. du Campfranc. — Les Semeurs. — Héritage au Pays des Neiges. — Réve de femme. Jeanne de Coulomb. — L'Épouse du Feu. Edouard Cor. — Fils de Steno Morilli. M. Delly. — L'Étincelle.

Mary Floran. — Maman Cendrillon. L'ex. 2 fr. 50. — Franco, 2 fr. 80

En vente à la Librairie de la Croix du Nord — LILLE

VOIR P. US LOIN :

les Dépêches de la Nuit

FEUILLETON N° 24

Maître BEAUJOUAN

par Mlle Marie de Harcourt

— Je ne mets en doute ni ta générosité, ni celle de Pierre, c'est à Ernest seul que j'aurais dû parler tout d'abord si je n'avais cru pouvoir compter sur ses sentiments intimes.

— Pierre et Henriette regardèrent leur mère, elle avec un étonnement sincère, lui avec une imperceptible ironie. Une violente palpitation étouffa l'officier.

— Mère, de grâce ! parle ; tu me fais mourir. Elle sourit tristement : — Ne t'étonne pas, Ernest, de me voir offrir le bonheur auquel tu aspirais sans oser m'avouer une sympathie que, — tu avais quelques raisons de le croire — je ne partageais pas alors. En voyant de plus près Mlle de Grandval, je suis revenue sur mes préventions... D'ailleurs, un désir de mon mari est devenu pour moi un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

Il est dans l'existence humaine des crises décisives qui modifient et peuvent même transformer les volontés et les sentiments.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

— Tu n'aurais d'eux que pour Gaston, un ordre sacré ! Oui, mon fils, ton père te demande, et je me joins à lui, de rendre à Mlle de Grandval une partie des biens qu'elle a perdus, en lui offrant ton nom et ton affection.

CHOCOLAT D'AGNEBELLE
CACAO D'AGNEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE
Le gérant : Ch. VERIN
Imp. « Croix du Nord », 15, r. d'Angleterre, Lille